



Confédération Paysanne,
104 Rue Robespierre, 93170 Bagnolet - Tél +33 1 43 62 04 04

COMMUNIQUE DE PRESSE

Prédation/Loups : En débattre pour avancer

11.09.2015

Demain à Florac se tiendra le faux procès du loup. S'il est surprenant qu'il faille passer par les règles établies par la justice pour débattre d'un tel sujet de société, on peut tout de même espérer que la qualité des intervenants permettra de poser les vraies questions. Quelle que soit l'issue de ce procès, la Confédération paysanne continuera de porter la voix des paysannes et des paysans confrontés à la prédation, pour certains depuis 20 ans.

On peut déjà avancer que l'année 2015 sera pire que 2014 en termes de prédation des loups. Le nombre d'attaques, de brebis tuées, et de départements touchés ne cesse d'augmenter. Pour la Confédération paysanne, il est indispensable de faire entendre au plus grand nombre la réalité des éleveurs et éleveuses démunis face aux attaques de plus en plus fréquentes.

Le conflit que met en lumière la question de la place des loups va bien au-delà du respect d'une espèce animale emblématique, et d'une soi-disant réconciliation de l'Homme avec la nature. Il pose la question de la place de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement dans nos sociétés. Face aux dérives de l'industrialisation de l'agriculture que la prédation contribue à faire avancer, cette question doit être posée d'urgence !

Contacts :

Olivier BEL - Eleveur, membre du groupe prédateurs - tél: 06 30 88 79 56

Laurent PINATEL - Porte-parole de la Confédération paysanne - tél: 06 80 58 97 22

Elina BOUCHET - Chargée de communication - tél: 06.95.29.80.78

